



LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LES DUPLICATAS DU PERMIS DE CONDUIRE

- Original de la déclaration de perte délivré par nos services,
- Original de la déclaration de vol du permis de conduire délivré par la gendarmerie,
- Le permis de conduire original + copie recto/verso (même détérioré),
- 2 photos récentes et identiques (format 35 x 45mm) avec ou sans verres correcteurs indispensables pour la conduite des véhicules, (fond gris ou bleu)
- Original et **photocopie en couleur**, de la carte d'identité ou du passeport **en cours de validité ou périmé depuis moins de deux ans**,
- Titre de séjour en cours de validité + **photocopie en couleur au format agrandi**,
- L'original et **copie** d'un justificatif de domicile (**Facture eau, électricité, téléphone ou Internet**), **moins de trois mois, avis d'imposition ou non-imposition, attestation d'assurance logement, titre de propriété, attestation d'hébergement (signer par l'hébergeant et l'hébergé + justificatif de domicile et pièce d'identité de l'hébergeant). Pas de bail (contrat) de location.**
- 100,00€, (**chèque, espèces ou carte bleue**), à payer au dépôt du dossier.

ACCUEIL PUBLIC DU LUNDI AU JEUDI 8H15 À 13H